



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Lycée Emile Duclaux  
Aurillac

Aurillac, le 11 juillet 2024

**Important :  
Bourses**

**Service de gestion et secrétariat élèves**

Affaire suivie par :

Violette CHARLES et Emmanuel MARCHAND

Tél : 0471.48.22.22

Mél : [emarchand@ac-clermont.fr](mailto:emarchand@ac-clermont.fr) / [Int.0150646W@ac-clermont.fr](mailto:Int.0150646W@ac-clermont.fr)

16 avenue du professeur Henri Mondor  
15000 Aurillac

Objet : **nouveautés concernant les bourses de lycée**

Madame, Monsieur,

À la rentrée 2024, les bourses de lycée évoluent sur deux aspects importants : l'examen du droit à la bourse devient annuel et l'étude de la demande de bourse peut devenir automatique si vous y consentez.

L'examen annuel du droit à la bourse implique une vérification chaque année des ressources du ménage (personnes vivant ensemble sous le même toit) ayant la charge effective de l'élève.

Pour faciliter ces démarches, les modalités de dépôt des demandes de bourse évoluent, afin d'en permettre l'étude automatique. La demande de bourse de lycée peut se faire au moment de l'inscription ou de la réinscription de l'élève dans un établissement.

En tant que parent d'élèves, vous pourrez ainsi :

- consentir à l'étude automatique de votre droit à bourse, pendant la période d'inscription ou de "réinscription" (juin – début juillet).
- compléter vos données d'état-civil élargi (nom et prénoms, date et lieu de naissance, ainsi que celles de votre concubin éventuel) afin de permettre la récupération des données fiscales nécessaire à l'examen de la demande de bourse
- être dispensé de déposer une demande de bourse à la rentrée scolaire 2024, et les rentrées scolaires suivantes grâce à la conservation de votre consentement

**L'étude automatique du droit à bourse est effective pour le lycée Emile Duclaux dès à présent : il vous suffit de compléter le formulaire au dos de ce courrier et nous le retourner par mail ou par courrier au plus tôt.**

En complément, les modalités de demande de bourse, via le téléservice bourse (<https://educonnect.education.gouv.fr/>) ou via la [demande papier \(Cerfa\)](#), sont maintenues à la rentrée 2024, à destination des familles n'ayant pas donné leur consentement au cours de l'inscription des élèves.

**Si votre enfant a bénéficié d'une bourse cette année scolaire, il vous faut obligatoirement effectuer l'une des démarches citées plus haut** (étude automatique, demande via le téléservice ou dossier papier) afin que la demande de bourse soit étudiée pour l'année scolaire prochaine.

Les services du lycée restent présents pour vous accompagner, si besoin, dans ces démarches.

**Le Proviseur  
David BALLIEU**

# ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Année scolaire : 2024-2025

Niveau rentrée 2024:  2de  1<sup>ère</sup>  Term

Les champs suivis d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

## IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille\* (1) : ..... Sexe\* : F M

Prénom : ..... Né(e) le\* : .....

L'élève habite\* (5) : Chez .....

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire  
d'époux/épouse

(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom

(5) *L'élève habite* : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

## ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire.**

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation.**

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

**De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.** Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous

### Vous-même :

Nom de famille\* (1) : .....

Nom d'usage (2) : .....

Prénom 1\* (3) : ..... Prénom 2 : ..... Prénom 3 : .....

Date de naissance\* : .. / .. / ..... Pays de naissance\* : .....

Département de naissance\* (4) : ..... Commune de naissance\* (4) : .....

### Votre concubin(e) :

*Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche.*

Nom de famille\* (1) : ..... Civilité\* : Mme  M.

Nom d'usage (2) : .....

Prénom 1\* (3) : ..... Prénom 2 : ..... Prénom 3 : .....

Date de naissance\* : .. / .. / ..... Pays de naissance\* : .....

Département de naissance\* (4) : ..... Commune de naissance\* (4) : .....

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire

(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil

(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : .. / .. / ..

Signature :